

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-DRESSING

Organisé par : Le Club Multi collectionneur de Corbenay

Date : Samedi 16 mai 2026 de 10H à 18H et Dimanche 17 mai 2026 DE 10H à 17H

Lieu : Salle polyvalente Suzanne Parisot Avenue de la Foret 70320 CORBENAY

1. CONDITIONS D'ADMISSION ET INSCRIPTION

Profil des exposants : La vente est réservée aux particuliers (non-professionnels). Les articles vendus doivent être des objets personnels et de seconde main.

Dossier d'inscription : L'inscription n'est validée qu'à réception du formulaire complété et signé de la photocopie d'une pièce d'identité (obligation légale) et du règlement de l'emplacement.

Attestation sur l'honneur : Conformément à la loi, chaque exposant doit signer une attestation certifiant qu'il ne participe pas à plus de deux ventes au déballage par an.

2. ARTICLES AUTORISÉS ET INTERDITS

Sont autorisés : Vêtements (femme, homme, enfant dès la naissance), chaussures, accessoires.

Sont interdits : contrefaçons, Articles neufs avec étiquettes en grand nombre (assimilé à de la vente professionnelle),

Qualité : Les articles doivent être propres et en bon état. L'association se réserve le droit de demander le retrait d'articles ne respectant pas ces critères.

3. DON DE VÊTEMENTS ET SOLIDARITÉ

Emplacement dédié : Un espace spécifique sera mis à disposition pour les exposants souhaitant faire don d' articles.

Destination des dons : Ces vêtements seront collectés par l'association et exclusivement réservés à la confection des "Boîtes de Noël" solidaires (offertes aux plus démunis pour les fêtes).

4. INSTALLATION ET LOGISTIQUE

Horaires : * Installation : de 8H30 à 10H00.

Ouverture au public Samedi : de 10H00 à 18H00.

Ouverture au Public Dimanche : de 10H00 à 17H00

Matériel : L'association fournit les Tables et Chaises sur chaque emplacement réservés. Les portants et cintres sont à la charge de l'exposant.

Garde de nuit : Pour les exposants inscrits les deux jours, les vêtements peuvent être laissés sur place le samedi soir. Cependant, l'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation durant la nuit.

Respect de l'espace : L'exposant s'engage à maintenir son emplacement propre et à ne pas déborder sur les allées de circulation pour des raisons de sécurité.

5. TARIFS ET PAIEMENT

Le prix de l'emplacement est fixé à 3€ /Table pour 1jour (samedi ou Dimanche) ou 5€ /Table pour les 2 jours (samedi et Dimanche) + Supplément d'emplacement au mètre pour portant (non fournis par l'association) 1,5€

En cas de désistement moins de 2 jours avant l'événement, aucun remboursement ne sera effectué par l'association.

6. RESPONSABILITÉ ET VOLS

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des articles exposés ou du matériel personnel des exposants.

Les exposants sont responsables de leurs transactions financières et de leur propre caisse (prévoir de la monnaie).

7. COMPORTEMENT ET PROPRETÉ

Ambiance : Courtoisie et bonne humeur sont de rigueur ! Tout comportement irrespectueux pourra entraîner l'exclusion immédiate.

À la fin de la journée, chaque exposant doit repartir et laisser son emplacement vide et propre !

Bonne vente ! 😊